

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



* 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la produit

Nom du produit: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Utilisations identifiées pertinentes

de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

Rien de connu

Emploi de la substance / de la préparation: Lubrifiant de refroidissement

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Alexander Binzel Schweißtechnik GmbH & Co. KG

Postfach 10 01 53 / D- 35331 Gießen

+ 49 (0) 6408/59-0

Téléphone:

Pour plus d'informations concernant:

Documentation technique

Téléphone:

+ 49 (0) 6408/59-0

e-Mail:

technischedokumentation@binzel-abicor.com

En cas d'urgence:

Centre d'urgence anti-poison Mainz - Service 24h/24h - Tel.: +49 (0) 6131 19240

* 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 – Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification selon la directive 67/548/CEE

ou directive 1999/45/CE:

R10 Inflammable

Indications particulières
concernant les dangers pour
l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Phrases R:

R10 Inflammable.

Phrases S:

S7 Conserver le récipient bien fermé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Identification particulière de

certaines préparations:

Exclusivement pour utilisateurs/spécialistes avertis.

Autres dangers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT:

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013










3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique:

Mélanges

Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:			
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25-XXXX	Propane-2-ol	 Xi,  F, R11, R36, R67 Flam. Liq. 2:  H225 Eye Irrit. 2:  H319; STOT SE 3, H336	10-12,5%
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3	éthylène-glycol	 Xn, R22  STOT RE. 2, H373 Acute Tox. 4:  H302	2,5-10%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Précautions pour la protection de l'environnement:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Référence à d'autres sections:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charge électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



8. Contrôle de l'expositon/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
67-63-0 propane-2-ol	
VME (France)	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
107-21-1 éthylène-glycol	
VME (France)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm Peau

Remarques complémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
Filtre A/P2

Protection des mains:



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



* 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	selon désignation produit
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Valeur du pH à 20°C:	6
Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé
Point d'ébullition:	82°C
Point d'inflammation:	38°C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable
Température d'inflammation:	410°C
Température de décomposition:	Non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosivité:	
inférieure:	2,0 Vol %
supérieure:	12,0 Vol %
Pression de vapeur à 20°C:	43 hPa
Densité à 20°C:	0,98 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non déterminé
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé
Cinématique:	Non déterminé
Teneur en solvants:	
Solvants organiques	12,0 %
Eau:	83,0 %
VOC (CE):	12,0 %
Autres informations:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique/ conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'irritation:

de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT:

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
14 06 03*	autres solvants et mélanges de solvants
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 01 02	emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



* 14. Informations relatives au transport

No ONU:
ADR, IMDG, IATA: UN1993

Nom d'expédition des Nations unies:
ADR: 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., mélange
IMDG, IATA: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.; mixture

Classe(s) de danger pour le transport:

ADR:
Classe:
Étiquette:



3 (F1) Liquides inflammables
3

IMDG, IATA:
Class:
Label:



3 flammable liquids
3

Groupe d'emballage:
ADR, IMDG, IATA: III

Dangers pour l'environ:
Marine Pollutant: Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Indice Kemler: 30
No EMS: F-E, S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:
Non applicable.

Indications complémentaires de transport:
ADR:
Quantités limitées (LQ): 5L
Catégorie de transport: 3
Code de restriction en tunnels: D/E

"Règlement type" de l'ONU: UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., mélange, 3, III

* 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Marquage selon les directives CEE: Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Marquage selon les directives CEE

Phrases R:

R10	Liquide et vapeur facilement inflammables.
-----	--

Phrases S:

S7	Conserver le récipient bien fermé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Identification particulière de certaines préparations: Exclusivement pour utilisateurs/spécialistes avertis.
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche technique de sécurité CE

selon le décret 1907/2006/CE, article 31

Nom commercial: BINZEL BTC-15 Spezialkühlmittel klar

Dernière mise à jour: 26.09.2013

Date d'impression: 02.10.2013



* 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

R11 Facilement inflammable
R22 Nocif en cas d'ingestion
R36 Irrite les yeux et la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

Des modifications relatives à la version précédente sont marquées par «*» sur le bord gauche.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne représentent pas de garantie relative à des propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les lois et prescriptions en vigueur doivent être respectées par le destinataire. Le fabricant décline toute responsabilité concernant les dommages qui résulteraient d'une utilisation du produit ou d'un contact avec le produit indiqué dans cette fiche.